

pouvoir du gouvernement actuel que libéraux et néo-démocrates ne l'auraient cru possible. Nous sommes loin des prédictions sinistres des prophètes de malheur et des je-sais-tout de l'opposition qui assuraient que des emplois seraient perdus à cause de notre gouvernement. Ils se sont encore trompés et ils se tromperont toujours tant qu'ils douteront que le secteur privé puisse créer la richesse et la prospérité pour tous nos concitoyens. Nos entrepreneurs et nos hommes d'affaires sont parmi les plus compétents du monde et ils emboîtent volontiers le pas à un gouvernement qui sait donner le ton. C'est ce que le gouvernement actuel continuera de faire pour que le secteur privé crée encore plus d'emplois.

\* \* \*

## LA SÉCURITÉ SOCIALE

### LES ALLOCATIONS FAMILIALES—ON PRÉCONISE LA PLEINE INDEXATION

**Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est):** Monsieur le Président, le gouvernement tient sûrement à bien commencer l'année 1986. Les ministériels veulent sans doute regagner la confiance des Canadiens. Je lance un appel au gouvernement par votre intermédiaire, monsieur le Président. Pourquoi ne pas commencer l'année en donnant la plus haute priorité aux enfants et aux familles? Que les ministériels montrent qu'ils s'en soucient vraiment en réindexant les allocations familiales sur le coût réel de la vie. Qu'ils montrent qu'ils tiendront leurs promesses en sauvegardant l'universalité des programmes sociaux et en venant en aide aux plus démunis. Qu'ils montrent qu'ils prêtent réellement attention aux groupes intéressés à la politique sociale qui s'opposent tous énergiquement à la réduction de 3 p. 100 de l'indexation des allocations familiales. Qu'ils montrent qu'ils ont compris l'argument des groupes féminins selon lesquels s'en prendre aux allocations familiales c'est s'en prendre aux femmes et aux enfants.

Qu'ils montrent qu'ils ont compris le tort fait aux groupes représentant les pauvres qui leur ont dit d'après leur expérience personnelle à quel point leur survie dépend de la pleine indexation des allocations familiales. Qu'ils répondent aux vœux de plus de 50,000 pétitionnaires de toutes les régions du pays qui exhortent le gouvernement à révoquer le projet de loi C-70.

Ils ont promis de rétablir les budgets amputés des programmes sociaux à mesure que l'état de l'économie s'améliorerait. Ils ont promis de faire régner la justice sociale et de faire preuve de compassion envers les plus démunis. Qu'ils tiennent leurs promesses et révoquent le projet de loi C-70. Qu'ils restaurent la confiance dans leur gouvernement en réindexant complètement les allocations familiales. Qu'ils commencent donc l'année en beauté. Tout de suite!

**Des voix:** Bravo!

## Questions orales

[Français]

### L'APARTHEID

#### HOMMAGE À M<sup>ME</sup> MOLLY BLACKBURN

**Mme Lucie Pépin (Outremont):** Monsieur le Président, aujourd'hui je prends la parole pour souligner d'une façon particulière le décès tragique de Molly Blackburn, une militante sud-africaine contre l'apartheid.

M<sup>me</sup> Blackburn est décédée dans un accident de voiture à la fin décembre. Elle dirigeait une section locale du groupe de femmes anti-apartheid Black Sash et siégeait au conseil régional du Cap pour un parti d'opposition.

M<sup>me</sup> Blackburn a été plusieurs fois emprisonnée pour être entrée dans des ghettos noirs sans autorisation, alors qu'elle-même était blanche.

La lutte de M<sup>me</sup> Blackburn rappelle l'importance des droits de la personne et plus précisément la nécessité que se termine le régime de l'apartheid. Ce régime, fondé sur l'exclusion politique de la majorité noire, le fonctionnement raciste du système policier, la surexploitation des travailleurs et des travailleuses par le système du travail migrant, nie les droits fondamentaux de la personne. Molly Blackburn se battait pour y mettre fin.

Elle prend aujourd'hui place dans nos mémoires comme une défenderesse acharnée des droits des noirs en Afrique du Sud.

## QUESTIONS ORALES

[Français]

### L'INDUSTRIE

#### ON DEMANDE POURQUOI LE GOUVERNEMENT N'A PAS SUIVI LES AVIS QUI LUI ONT ÉTÉ DONNÉS RELATIVEMENT À LA FERMETURE DE LA RAFFINERIE GULF

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'Opposition):** Monsieur le Président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Expansion industrielle régionale, qui a pris des décisions nuisibles pour le Québec.

Dans le dossier de la raffinerie Gulf, pourquoi le ministre n'a-t-il pas suivi l'avis du comité consultatif Picard mis sur pied par le gouvernement afin d'aider les travailleurs de l'est de Montréal?

Et, pourquoi n'a-t-il pas tenu compte de l'avis, de la résolution unanime des députés de l'Assemblée nationale du Québec, en faveur de l'ouverture de la raffinerie Gulf? Pourquoi a-t-il ignoré ou rejeté ces deux comités ainsi que l'avis des députés de l'Assemblée nationale du Québec?

**L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor):** Monsieur le Président, à titre de président du comité ministériel sur le développement économique de Montréal, je dois dire à la Chambre qu'on attend le premier rapport du comité consultatif présidé par M. Picard, le 31 janvier. Il est entendu que l'on va prendre bonne note des recommandations qui nous seront faites.

#### ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT A FAIT PASSER LES INTÉRÊTS D'UNE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE AVANT CEUX DES TRAVAILLEURS QUÉBÉCOIS

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, je désire poser ma deuxième question au ministre vraiment responsable.